DIPLÔME

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances en alternance

Code : LP10001A



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en apprentissage
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

La Licence professionnelle **Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances (CSGA)** a pour objectif de former des **professionnels immédiatement opérationnels** dans les métiers de l'assurance.
À l'issue de la formation, les diplômés sont capables de :

- analyser un risque et évaluer les besoins d'un client,
- proposer des solutions assurantielles adaptées et conformes au cadre réglementaire,
- gérer un portefeuille de contrats et de sinistres,
- accompagner et conseiller les clients tout au long de la relation,
- contribuer à la performance et à la qualité des services d'une organisation d'assurance.

La formation s'inscrit dans une logique **fortement professionnalisante**, en lien étroit avec les attentes du secteur.

Compétences et débouchés

Compétences métiers

- Diagnostiquer un risque et analyser une situation assurantielle
- Concevoir et proposer des solutions d'assurance adaptées (produits, garanties, exclusions)
- Gérer des contrats, avenants et sinistres dans le respect des règles juridiques et réglementaires
- Appliquer les exigences de conformité, de qualité et de solvabilité
- Conduire des entretiens de conseil, de vente ou d'accompagnement client
- Utiliser les outils de gestion, les systèmes d'information et les workflows assurantiels

Compétences transversales

- Communication professionnelle écrite et orale
- Travail en équipe et collaboration interdisciplinaire
- Autonomie, prise de décision et sens des responsabilités
- Analyse et exploitation de données
- Organisation du travail, gestion de projet et respect des délais

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.
L'acquisition de l'expérience professionnelle en L3 correspond à une professionnalisation d'au moins 10 mois en alternance.

Prérequis et conditions d'accès

Admission en L1 (Parcours intégré au BTS en 3 ans)
Les étudiants sont d'abord recrutés en BTS Assurance par le Lycée Hector Berlioz, via Parcoursup. Le lycée transmet ensuite à l'Enass les dossiers des candidats retenus pour une candidature en Licence professionnelle CSGA – années 1 et 2.
Après étude et validation des dossiers selon la procédure de l'Enass, les étudiants sont inscrits en :

- L1 : début du parcours Licence professionnelle,
- L2 : poursuite du cursus,
- puis L3 : année en alternance à l'Enass.

Ce parcours intégré permet aux étudiants de suivre simultanément le BTS Assurance et des unités d'enseignement de la Licence professionnelle CSGA dès la première année, assurant une transition fluide vers la 3e année en alternance.

Admission en L3 (accès direct après un Bac+2)
L'admission en 3e année de la Licence CSGA s'effectue en trois étapes :
1-Dépôt du dossier de candidature en ligne
Le dossier doit être complet pour être examiné par la commission pédagogique (CV, relevés, justificatifs, lettre de motivation...).
2- Étude du dossier & admissibilité
Après analyse, trois situations sont possibles :

- Admissibilité prononcée d'office
- Convocation à un entretien individuel
- Refus

L'entretien vise à évaluer la motivation, la cohérence du projet professionnel et l'aptitude à suivre la formation en alternance.
3- Admission définitive
L'admission devient effective après la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise du secteur.
L'Enass accompagne les candidats admissibles dans leur recherche d'alternance afin d'optimiser leurs chances d'intégration.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40104

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

- Assurance
- Marché de l'assurance
- Compagnie d'assurances
- Assurance des personnes
- Assurance des entreprises
- Produit de l'assurance
- Relation client

Informations complémentaires
Type de diplôme
Licence professionnelle

Code NSF
313 - Finances, banque, assurances, immobilier

Codes ROME
Souscripteur / Souscriptrice en assurances[C1110]
Conseiller / Conseillère clientèle en assurances[C1102]

Formacode
Assurance personnes [41068]
Assurance entreprise [41049]
Assurance dommages [41028]

Code du parcours
LP10001

Modules d'enseignement

1ere annee

- → Accueil en situation de sinistre
- → Anglais 1
- → Atelier de professionnalisation
- → Culture générale et expression 1
- → Culture professionnelle appliquée
- → Gestion des sinistres 1
- → Mathématiques 1
- → Système d'information et des outils numériques
- → Vente et developpement commercial

2eme annee

- → Anglais 2
- → Atelier de professionnalisation
- → Culture générale et expression 2
- → Gestion des sinistres 2
- → Mathématiques 2
- → Relation client sinistres
- → Suivi du client
- → Système d'informations et des outils numériques
- → Vente et conduite d'entretien

3eme annee

- → Anglais de l'assurance
- → Données, IA et transformation numérique en assurance
- → Économie du risque et de l'assurance
- → Expérience professionnelle
- → Fabrication collaborative et culture maker : création en arts numériques
- → Fabrication collaborative et culture maker : initiation à la fabrication numérique et participation à un lieu collaboratif
- → Fabrication collaborative et culture maker : technique responsable et ingénierie low-tech
- → Fondamentaux de l'assurance
- → L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
- → Le client au coeur de la stratégie des entreprises
- → Les assurances collectives
- → Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités
- → Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels
- → Les assurances vie du particulier
- → Management de proximité
- → Mémoire
- → Projet tuteuré
- → Stratégies des acteurs

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Utiliser les outils numériques de référence
LP100B10

Exploiter des données à des fins d'analyse
LP100B20

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
LP100B30

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
LP100B40

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
LP100B50

Analyser l'environnement économique, juridique, financier et prudentiel dans les domaine de la banque ou de l'assurance
LP100B60

Gérer des produits et services assurantiels et/ou bancaires en conformité
LP100B70